

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

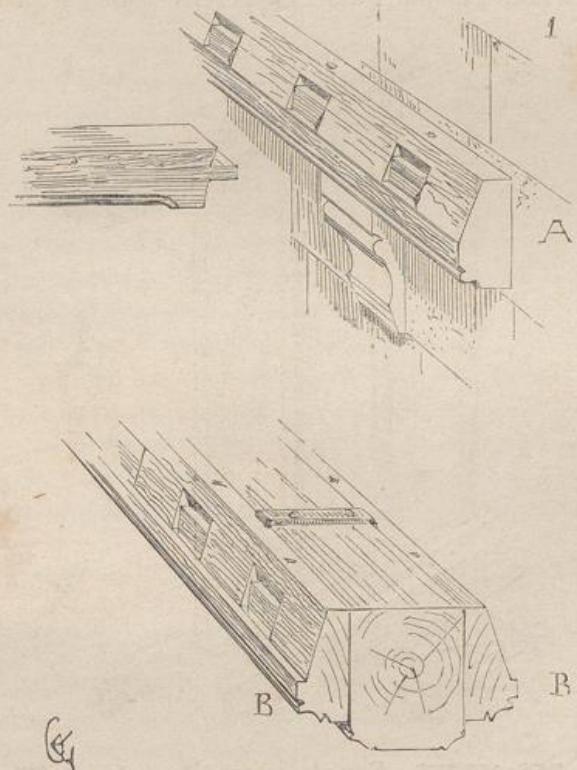
Paris, 1863

Lambourde

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

moment où les constructions religieuses tombent dans les mains de cette école puissante. Si ces méandres avaient été tracés pour représenter le trajet de Jésus de la porte de Jérusalem au Calvaire, il est à croire qu'un signe religieux aurait rappelé les stations, ou du moins la dernière ; or on ne remarque rien de semblable sur aucun des labyrinthes encore existants ou sur ceux dont les dessins nous sont resté. De plus, nous trouvons des carrelages émaillés qui représentent des combinaisons de lignes en méandres dans des dimensions si petites, qu'on ne pouvait, à coup sûr, suivre ces chemins compliqués, ni à pied ni à genoux, puisque quelques-uns de ces labyrinthes, comme celui de l'église abbatiale de Toussaints (Marne), n'ont pas plus de 0,25 c. de côtés. A vrai dire, ces derniers méandres datent du XIV^e siècle et peuvent passer pour une copie d'œuvres plus grandes ; mais, encore une fois, les petits ou les grands ne renferment aucun signe religieux.

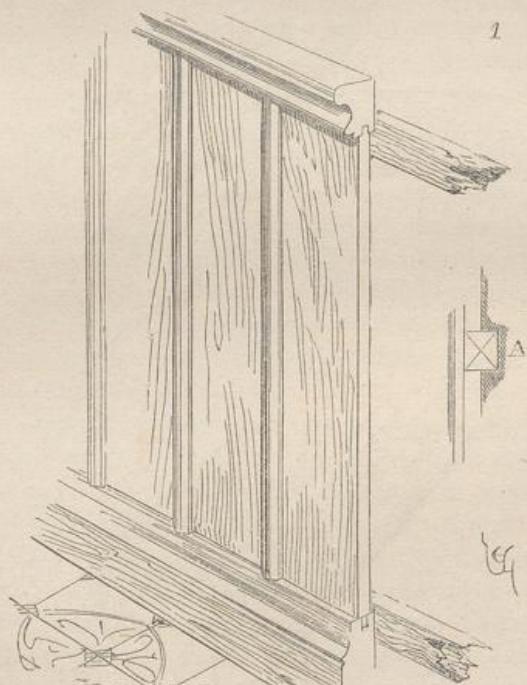
LAMBOURDE, s. f. Terme de charpenterie qui sert à désigner une pièce de bois posée horizontalement le long d'un mur sur des corbeaux, ou flanquant une poutre maîtresse, sur laquelle viennent s'assembler et porter les solives des planchers dont la construction reste apparente. A (1) est une lambourde accolée à un mur, et BB sont des lambourdes



flanquant une poutre maîtresse. Dans ce dernier cas, les lambourdes

étaient maintenues contre la poutre au moyen de longues chevilles de fer, de boulons à clavettes ou d'étriers (voy. PLANCHER). On donne aussi le nom de *lambourdes* à des longrines de bois de faible équarrissage qui, posées sur les planchers, servent à clouer les parquets ; mais les parquets n'étant pas fort anciens en France, la dénomination de *lambourde* donnée à ces longues cales est très-moderne.

LAMBRIS, s. m. *Lambruscature*. Ne s'employait, au moyen âge, que pour désigner un revêtement uni de planches. Les charpentes des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles sont souvent, à l'intérieur, garnies de lambris en forme de berceau plein cintre ou en tiers-point. Ce sont alors des charpentes lambrissées (voy. CHARPENTE). Ces lambris étaient toujours revêtus de peintures plus ou moins riches. On en voit encore beaucoup en Bretagne, en Normandie et en Picardie. La grand'salle du Palais à Rouen est couverte par une charpente lambrissée. La salle de l'hôpital de Tonnerre possède également une énorme charpente lambrissée (voy. HÔTEL-DIEU, SALLE). On garnissait aussi fréquemment de lambris la partie inférieure des salles ou chambres, c'est-à-dire de planches avec couvre-joints au-dessous des tapisseries. Ces lambris étaient isolés des murs et cloués sur des tasseaux scellés au plâtre dans des rainures A (1). On évitait ainsi la fraîcheur des murs, toujours assez dangereuse dans les habitations.



LANTERNE DES MORTS. *Fanal, tournielle, phare*. Pile creuse en pierre terminée à son sommet par un petit pavillon ajouré, percé à sa